

INSERTION LEGALE

MAITRE DORO MORIBA FELIX, avocat au barreau de Guinée, demeurant au quartier Manquepas, derrière l'Eglise Anglicane de Guinée, Commune de Kaloum, Conakry (République de Guinée), Tél : 622 62 84 63 Email moribafelix00@gmail.com;

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES DE SAISIE IMMOBILIERE

Il sera procédé le jeudi 06 novembre 2025, à l'audience de saisie immobilière du Tribunal de Commerce de Conakry siégeant au Palais de justice de cette Juridiction à 09 heures 00 minutes du matin ;

En présence de **Monsieur Mamadou Saïdou BALDE**, demeurant à Yattaya, Commune de Ratoma, Conakry, de nationalité guinéenne, né le 07 juillet 1974 à Bodié Dalaba, titulaire de la Carte d'identité n°1980577/21 du 05/03/2021, évoluant sous la dénomination commerciale de Ferme Avicole ALASSOYA en abrégé

« F.A.A », Entreprise individuelle dont le siège est à ALASSOYA, Commune Urbaine de Forécariah, immatriculée au registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Kaloum sous le N°GC-KAL/072.135A/2017 du 13 janvier 2017.

EN VERTU

1) de la grosse de la convention de compte courant avec affectation hypothécaire délivrée par Maître Ahmadou DIALLO en date du 25 Juillet 2023.

2) d'un pouvoir spécial aux fins de saisie immobilière à Conakry daté du 20 mars 2024 délivré à Maître Kaly SOW, huissier de justice près les juridictions de Guinée,

3) du commandement de payer aux fins de saisie immobilière en date du 22 mars 2024 de Maître Kaly SOW, huissier de justice de la somme de 2. 379. 988. 322,8 GNF. Aux fins de cette signification, il a été indiqué à Monsieur Mamadou Saïdou BALDE, demeurant à Yattaya, Commune de Ratoma, Conakry, de nationalité guinéenne, né le 07 juillet 1974 à Bodié Dalaba, titulaire de la Carte d'identité n°1980577/21 du 05/03/2021, évoluant sous la dénomination commerciale de Ferme Avicole ALASSOYA en abrégé « F.A.A », Entreprise individuelle dont le siège est à ALASSOYA, Commune Urbaine de Forécariah, immatriculée au registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Kaloum sous le N°GC-KAL/072.135A/2017 du

13 janvier 2017, tel : 628 55 32 72 que faute de paiement dans le délai de 20 jours, ce commandement sera transcrit au bureau de la conservation foncière pour valoir saisie de l'immeuble indiqué ci-dessous. Le paiement n'ayant pas été fait, le commandement a été enregistré au bureau de la conservation foncière en vue de l'inscription et de la publication.

4- du certificat d'inscription en date du 13 juin 2024 de la conservation foncière

A la requête de la **société Générale Guinée (SG Guinée)**, établissement bancaire créée sous la forme de société anonyme avec conseil d'administration, au capital de GNF 300.051 000.000, sise à l'immeuble Niger à Colèyah Lanseboudji, commune de Matam, immatriculée au registre du commerce et du crédit mobilier sous le numéro GCKRY /0689A/2003 et inscrite sur la liste des banques et établissement financier sous le numéro 003 représenté à Conakry par Thierno Ibrahima Diallo, Directeur Général.

Ayant pour conseil, **MAITRE DORO MORIBA FELIX**, avocat au barreau de Guinée, demeurant au quartier Manquepas, derrière l'Eglise Anglicane de Guinée, Commune de Kaloum, Conakry (République de Guinée), Tél : 622 62 84 63 Email moribafelix00@gmail.com;

Et aux clauses et conditions contenues au cahier des charges déposé au greffe du Tribunal de Commerce de Conakry.

A L'ADJUDICATION AU PLUS OFFRANT ET DERNIER ENCHERISSEUR DE L'IMMEUBLE DONT LA DESIGNATION SUIT :

DESIGNATION DE L'IMMEUBLE

Il s'agit d'un immeuble formant la parcelle n°19 du lot 66 de Yattayah consistant en un terrain urbain bâti comportant un bâtiment R+2 et une annexe, à usage d'habitation, d'une contenance totale de 428,726 m², objet du Titre Foncier n°22560/2018/TF de Conakry en date du 23 mars 2018 établi au nom de Mamadou Saïdou BALDE.

MISE A PRIX

L'immeuble à vendre sera offert aux enchères sur la mise à prix de **2.210.399.371**
GNF ;

Fait et rédigé à Conakry, le 20 octobre 2025

Par l'Avocat poursuivant soussigné



Maître DORO Moriba Félix
Avocat